

### Questions orales

Le député sait, tout comme moi, que ce nouveau fonds ouvrira des débouchés aux créateurs canadiens.

**M. Beatty:** Si le ministre des Finances n'avait pas commis sa bévue de 200 millions de dollars lundi soir, il aurait pu utiliser ce montant pour établir ce fonds de production sans augmenter les impôts. L'argent était là, semble-t-il, prêt à être utilisé, mais le ministre des Communications n'a pas pu y avoir accès.

● (1140)

#### LA DÉRÉGLEMENTATION DE L'UTILISATION DE STATIONS TERRIENNES DE RÉCEPTION PAR SATELLITE—LE RÔLE DES SOCIÉTÉS DE CABLODISTRIBUTION

**L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe):** Permettez-moi de poser une question relative à la stratégie du gouvernement en matière de radiotélédiffusion. Lorsque le ministre des Communications a annoncé que le gouvernement dérèglementerait l'utilisation de stations terriennes, un certain nombre d'établissements ont décidé de ne plus faire appel aux services de cablodistribution, mais les sociétés offrant ces services ne peuvent toujours pas livrer une concurrence loyale en offrant des services de diffusion par satellite. Je voudrais donc savoir quand le gouvernement entend respecter ses engagements en permettant aux sociétés de cablodistribution de livrer une concurrence loyale? Est-il vrai qu'il faudra peut-être attendre un an avant que l'engagement qu'il a pris dans son exposé de principes ne soit respecté?

**L'hon. Francis Fox (ministre des Communications):** Madame le Président, le député sait certainement qu'un certain nombre de points soulevés dans la politique de radiotélédiffusion sont du ressort du CRTC. Dans ce document, nous avons établi de façon très claire l'orientation générale qui sera donnée au domaine de la radiotélédiffusion au cours des prochaines années.

Le député, qui parle au nom de son parti, ne nous a pas encore dit clairement si cette orientation lui convenait. J'ajouterais, et je sais que le député était présent à la même conférence sur la radiotélédiffusion du *Financial Post* que moi, que les radiotélédiffuseurs et les télédistributeurs semblent, en général, être tout à fait d'accord avec l'orientation que le gouvernement entend suivre dans le domaine de la radiotélédiffusion.

\* \* \*

### LA CONSTRUCTION NAVALE

#### LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il s'agit de certaines mesures du budget de droite qui a été présenté à la Chambre l'autre jour. Soit dit en passant, il semblerait que le ministre des Finances songe sérieusement à lancer un défi au chef du parti conservateur avec son budget.

On a fait grand cas de l'acquisition de navires et de la construction navale. Trois programmes ont été créés en quelques années, mais ils semblent être tombés dans l'oubli. En premier lieu, il y a le programme des frégates de patrouille, deuxièmement le programme que les gouvernements conservateur et libéral ont annoncé et qui porte sur l'acquisition de bateaux pour la garde côtière pour une valeur de 300 millions de dollars et enfin, le prolongement de la limite à 200 milles dans le récent programme de construction navale. Nous n'avons rien vu de concret. S'agit-il d'une promesse supplémentaire ou le ministre peut-il nous dire quand le gouvernement fera des déclarations à propos du programme des frégates de patrouille, du programme d'acquisition de bateaux pour la garde côtière et quand il compte mettre en œuvre le programme de construction navale proposé dernièrement à la Chambre?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, le programme de construction navale est déjà en vigueur. En fait, nous avons annoncé dernièrement à un chantier naval qu'il recevrait une aide de 1.7 million de dollars pour un contrat important. Par ailleurs, mon collègue le ministre d'État au Développement économique fera des déclarations la semaine prochaine. Je crois que le ministre des Finances a déjà dit qu'il s'agira notamment d'acquisition de navires.

#### LE PROGRAMME CANADIEN DES FRÉGATES DE PATROUILLE

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Madame le Président, un des programmes les plus importants est le programme des frégates de patrouille. Il y a longtemps qu'il devrait être en œuvre. Nous avons cru comprendre que nous en entendrions parler à la fin du printemps ou au début de l'été. Il semble maintenant que ce programme ait été retardé davantage. Le ministre peut-il nous dire quand le gouvernement mettra ce programme en œuvre et donnera un coup d'épée à la construction navale?

**L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services):** Madame le Président, puisque le programme canadien des frégates de patrouille relève de moi, je suis heureux de signaler au député, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, que les délais sont respectés. Nous serons en mesure de prendre une décision définitive sur le choix de l'entrepreneur d'ici le mois de juillet 1983.

\* \* \*

### LES CHEMINS DE FER

#### LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—L'APPUI DE L'OUEST DU CANADA AU PROJET DE MODIFICATION

**M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre nous dirait-il quels producteurs ou groupes de producteurs de l'ouest du Canada sont en faveur de son plan de réaménagement du tarif du Nid-de-Corbeau?